

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 31 MARS 2022 Á 20 HEURES
SEANCE ORDINAIRE

COMPTE - RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article 121-17 du Code des Communes

Le Conseil Municipal réuni sous la Présidence de Monsieur Etienne AUJARD, Maire,

Étaient présents : E. AUJARD, J. FONBAUSTIER, JF. CONTENT, Y. GRASON, E. FRANCIERE, F. MOUTON, M. MONTAGNÉ, F. BARNIERS, P. MORIN, N. PRIN.

Absents excusés: S. LAINEZ, M. ARNAUD, M. BORDENET, E. AUCLAIR, M. ARNAUD.

- **Vote des taux d'imposition :** Le Conseil Municipal décide de maintenir les taux d'imposition de la taxe foncière sur le bâti et non bâti pour l'année 2022 ;
- **Vote du budget 2022 - Commune :** Le CM approuve le budget équilibré en fonctionnement à 1 079 730.65€ et en investissement à 700 433.25€ ;
- **Vote du budget 2022 - Assainissement:** Le CM approuve le budget équilibré en fonctionnement à 293 776.01€ et en investissement à 204 717.91€ ;
- **Vote du budget 2022 - Lotissement du Challoy :** Le CM approuve le budget équilibré en fonctionnement à 383 851€ et en investissement à 248 901.40€ ;
- **Inauguration Parcours de Santé :** le CM approuve l'organisation de la journée d'inauguration du parcours de santé en collaboration avec Familles Rurales et OSE, elle aura lieu le 21 mai ;
- **Projet antenne Orange :** Le Maire informe le CM d'un projet d'implantation une antenne Orange sur un terrain communal situé à la station d'épuration ;
- **Divers :**
 - S. LAINEZ accepte d'être déléguée titulaire au SICTOM ;
 - Le CM accorde une subvention à l'association BluesBerry ;
 - P. MORIN fait part de son projet de faire des permanences dans le but d'aider les personnes dans leur orientation professionnelle ;
 - Le Maire fait le point sur les travaux du lotissement;
 - S. LAINEZ fait le compte rendu du dernier conseil d'école ;
 - S. LAINEZ fait le compte rendu de la réunion du syndicat des eaux du Liennet ;
 - E. FRANCIERE fait le compte rendu de la réunion de l'association Loisirs en Champagne Berrichonne.

Le Maire,

